



---

**Communiqué**  
Pour diffusion immédiate

## **Des pêcheurs en herbe en action !**

**Sainte-Marie, le 7 juin 2013** – Le Comité de bassin de la rivière Chaudière, en collaboration avec la Fondation pour la sauvegarde de la truite mouchetée, a accueilli le 6 juin dernier à Saint-Augustin-de-Woburn quarante-trois élèves des écoles primaires de la Voie-Lactée (Notre-Dame-des-Bois) et des Monts-Blancs (Saint-Augustin-de-Woburn) pour une journée d'initiation à la pêche dans le cadre d'activités du programme *Pêche en herbe*. Initié par la Fondation de la faune du Québec pour favoriser la relève à la pêche, ce programme reçoit la collaboration du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs du Québec (MDDEFP), et le soutien financier de son principal partenaire, Canadian Tire.

Lors de cette journée, les jeunes, âgés de 9 à 12 ans, ont participé à une formation sur la pêche, la sécurité, la réglementation ainsi que sur l'habitat et la biologie du poisson, suivie d'une activité de pêche supervisée. Avec l'autorisation du MDDEFP, chaque jeune a reçu un certificat *Pêche en herbe* qui lui tiendra lieu de permis de pêche aux espèces autres que le saumon atlantique jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge de 18 ans. La Fondation de la faune remettait également à chaque jeune un ensemble de pêche (canne et leurres) pour débutant.

Pour le COBARIC, cette activité de sensibilisation permet de lancer le projet nouvellement accepté du Plan d'intervention du bassin versant de la rivière Arnold. L'objectif principal et à long terme du projet est d'assurer une bonne gestion de l'eau, tant au niveau de la qualité que de la quantité, à l'intérieur du bassin versant de la rivière Arnold. Plus précisément, le projet vise à identifier les moyens concrets qui permettront de répondre aux problématiques identifiées, soit de réduire l'ensablement vers l'embouchure et de réduire l'occurrence et l'importance des inondations.

Le projet de Plan d'intervention, estimé à une valeur totale de 47 600\$, est financé à hauteur de 46% par la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie via son Fonds de développement régional – Qualité de l'eau. L'autre part du financement provient de contributions des partenaires, principalement en nature (temps et prêt d'équipement) et en bénévolat.

- 30 -

**Source :**

Jean-François Verrette  
Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC)  
418 389-0476  
communications@cobaric.qc.ca

**Renseignements :**

M<sup>me</sup> Marie-Hélène Cloutier

Biologiste

Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC)

418 389-0476

[mhcloutier@cobaric.qc.ca](mailto:mhcloutier@cobaric.qc.ca)